

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du LUNDI 08 SEPTEMBRE 2025

Le huit septembre deux mille vingt-cinq à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

Présents :

BECCIU Jérémie, Maire.

AMY Renée, FROISSART Jany, DURBESSON Audrey, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valérie, Adjoints au Maire.

BENEDETTI Gilbert, POUSSIN Patrick, CATILLON Vincent, PAONE Nathalie, SOLINAS Alexandra, BRISENO Laetitia, DEFIANAS Anne-Laure, MAFFEI Pascal, BURAVAND Julien, TEISSEDTRE Christine, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : AUFRERE Jacques (Pouvoir donné à Jany FROISSART), ROCHE Jean-Louis (Pouvoir donné à Audrey DURBESSON).

Absents : FABRE Patrice.

M. Jany FROISSART a été nommé secrétaire de séance.

Rapporteur : Mme Audrey DURBESSON

Mme DURBESSON expose que M. AUDON, trésorier de l'association Boulbon Château Passion a fait part, dans un mail adressé à la mairie le 26 juin 2025, de difficultés rencontrées en raison du manque de bénévoles au sein du bureau, ayant pour conséquence l'oubli du dépôt, dans les délais impartis, d'un dossier de demande de subvention pour l'année 2025.

M. AUDON sollicite le versement d'une subvention exceptionnelle de 800 €, soit un montant identique à celui de 2024, afin de permettre à l'association de maintenir ses activités et notamment l'illumination du château.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

A L'UNANIMITÉ,

OUI l'exposé de Mme DURBESSON

CONSIDERANT qu'il convient d'aider l'association Boulbon Château Passion,

VU le dossier de demande de subvention fourni,

DECIDE d'octroyer une subvention exceptionnelle de 800 € à l'association susmentionnée, à la condition que l'association procède à l'illumination du château de Boulbon, de la tombée du jour à minuit, les vendredis, samedis et dimanches, les jours fériés et veilles de jours fériés ainsi que de la tombée du jour à deux heures du matin pendant les jours de fêtes du village.

AUTORISE Monsieur le Maire à émettre le mandat de versement de cette aide au budget de l'exercice 2025.

Et ont signé tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance :

Le Maire :

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	18

Objet de la délibération

Octroi d'une subvention exceptionnelle à l'association Boulbon Château Passion.

N°111/2025